

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY
THE HONOURABLE LAWRENCE CANNON
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS

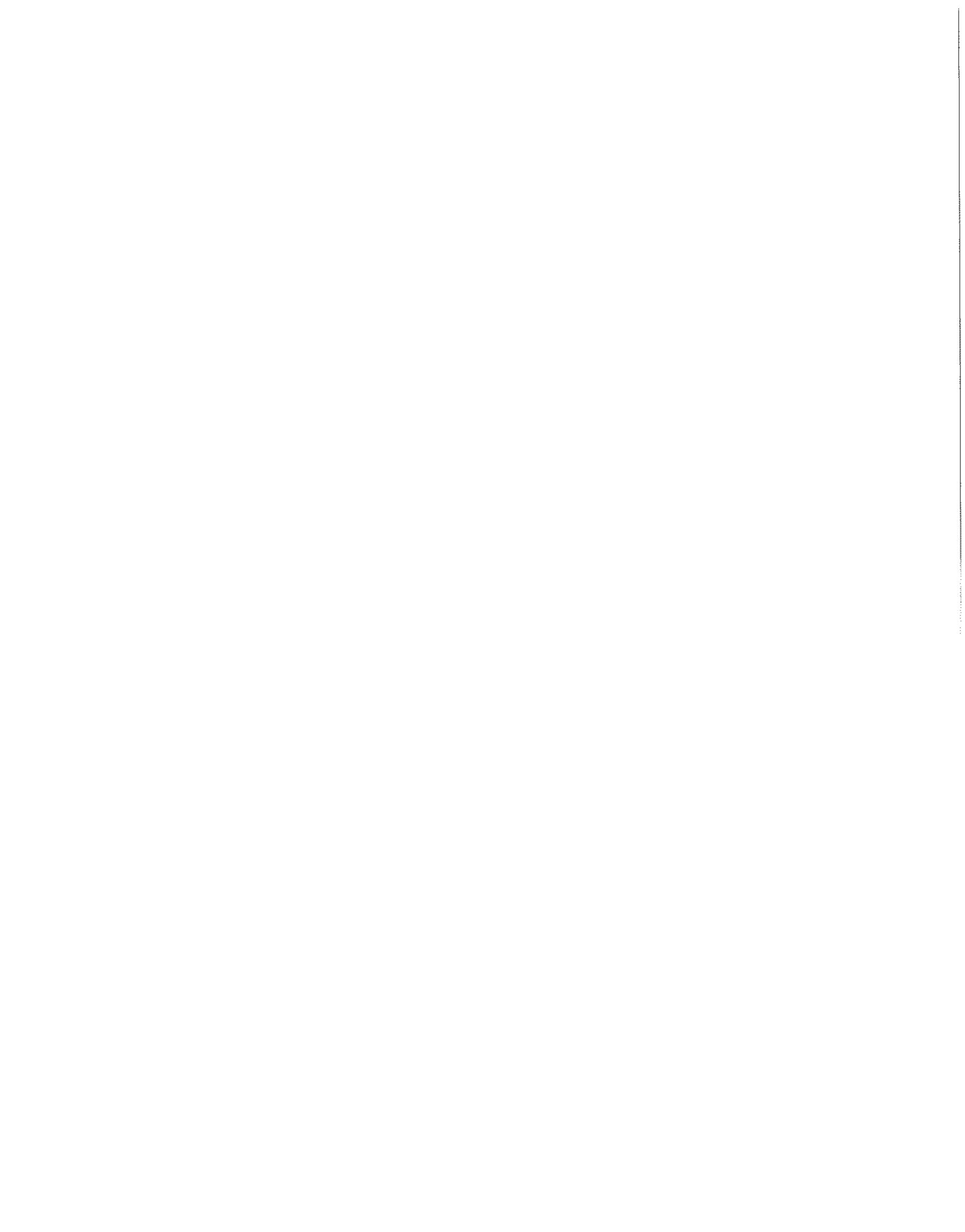
TO THE CONFERENCE ON FACILITATING THE ENTRY INTO FORCE
OF THE COMPREHENSIVE NUCLEAR-TEST-BAN TREATY

NEW YORK, 24 SEPTEMBER 2009

DÉCLARATION DE
L'HONORABLE LAWRENCE CANNON
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

À LA CONFÉRENCE EN VUE DE FACILITER L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

NEW YORK, LE 24 SEPTEMBRE 2009



Mr. Chairman,

On behalf of the Government of Canada, I wish to extend my thanks to you and to all of the ratifiers and signatories of the CTBT present here today for demonstrating a continued commitment to this vitally important Treaty. I also wish to take this opportunity to congratulate Mozambique, Malawi, Lebanon, Liberia and Saint Vincent and the Grenadines for their recent ratifications, which brings the number of States that have fully committed to banning the testing of nuclear weapons, for all time, to 150.

Since the last Article XIV Conference in 2007, and indeed since the last Friends of the CTBT Ministerial meeting just last September, the world has been witness to many substantial changes to the landscape of the nuclear non-proliferation and disarmament field. To name but a few of these changes, the five Nuclear Weapon States have re-dedicated themselves to the pursuit of a world in which nuclear weapons cease to exist, and have begun to take new and concrete steps to realize this goal. Canada welcomes, in particular, the renewed leadership of the US in the efforts to achieve entry into force of the CTBT. The Conference on Disarmament agreed on a Program of Work that included a mandate to negotiate a treaty to ban the production of fissile materials for nuclear weapons. The CTBT Organization has recovered its financial stability after experiencing severe funding shortfalls in recent years.

In general, we find ourselves on the cusp of a new era of progress in the field of multilateral nuclear non-proliferation and disarmament. An essential part of such an era remains the entry into force of the CTBT. Gaining the remaining ratifications to permit the CTBT to enter into force should be considered as a key step to strengthening the Nuclear Non-Proliferation Treaty during the 2010 Review Conference. As the G8 President in 2010, Canada intends to undertake diplomatic advocacy initiatives with the aim of achieving a substantive outcome at the Review Conference.

Regrettably, renewed interest in achieving entry into force of the CTBT is not the only reason that the international community has been devoting attention to the issue of nuclear testing. In May of this year, North Korea conducted its second nuclear test explosion in defiance of UN Security Council resolutions and the norm espoused by all CTBT signatories against further nuclear tests. Canada joined the worldwide denunciation of this act. Prime Minister Stephen Harper condemned North Korea's nuclear weapons program as "a grave threat to international security." Despite the tension and concern North Korea's nuclear test caused, comfort can be taken in that the CTBT's robust verification system again showed its capability to effectively detect such tests. Furthermore, the CTBT Organization again displayed its expertise and maturity in providing State Signatories with data products and timely briefings. It is Canada's view that, when entry into force is achieved, the detection capabilities that have been repeatedly displayed will be further improved with the capacity to conduct on-site inspections.

I wish to make one additional point with regard to the CTBT's verification system. Canada is host to 16 stations and laboratories that are a part of the International

Monitoring System (IMS), which include at least one station from each of the four main detection technologies. I am pleased to announce the radionuclide monitoring station located in Sidney, British Columbia, is scheduled to be certified by the CTBTO at the end of this month, which will complete the construction and certification of the IMS stations hosted by Canada. It is vital that all stations that are a part of the IMS be completed to ensure that there is no part of the world left uncovered by the system. Canada encourages all State Signatories which host IMS stations that have yet to come on-line to work with the CTBTO and finalize all of the necessary arrangements to complete these facilities as soon as possible.

In closing, I wish to reiterate the view that the most important variable in a state's decision to ratify the CTBT remains political will. I urge political leaders and eminent experts in states that have yet to ratify the Treaty to apply their knowledge, experience and influence to ensure that the necessary resources are dedicated to completing the ratification and implementation process. There is no denying that there are cases in which domestic and international challenges must be resolved to bring entry into force into reality. We, the ratifiers or the CTBT, must do our part to overcome these challenges by redoubling our efforts to promote the entry into force of this Treaty. I can assure you that Canada will do its part.

Thank you.

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à vous remercier ainsi que tous les représentants des États qui ont ratifié ou signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – le TICE – et qui sont ici aujourd'hui pour manifester l'attachement continu de leur pays à l'égard de ce traité primordial. Je profite aussi de l'occasion pour féliciter le Mozambique, le Malawi, le Liban, le Liberia et Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'avoir ratifié récemment, portant ainsi à 150 le nombre d'États qui se sont engagés à interdire les essais d'armes nucléaires pour toujours.

Depuis la dernière Conférence au titre de l'article XIV, qui a eu lieu en 2007, et même depuis la dernière réunion ministérielle des « Amis du TICE » en septembre dernier, le monde a été témoin de nombreux changements importants dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. En voici quelques exemples : les cinq États dotés d'armes nucléaires ont signalé de nouveau leur engagement à vivre dans un monde sans arme nucléaire et ont commencé à prendre des mesures concrètes en vue d'atteindre cet objectif. Le Canada félicite, en particulier, le leadership renouvelé des États-Unis dans les efforts pour parvenir à une entrée en vigueur du TICE. Les participants à la Conférence sur le désarmement ont convenu d'un programme de travail qui comprend un mandat en vue de négocier un traité visant à interdire la production de matières fissiles à des fins d'armement. L'Organisation du TICE a retrouvé sa stabilité financière après avoir connu des graves pénuries de ressources ces dernières années.

De façon générale, nous nous trouvons à l'aube d'une nouvelle ère de progrès dans le domaine multilatéral du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Un élément essentiel de cette ère demeure l'entrée en vigueur du TICE. Il faudrait envisager l'obtention des autres ratifications qui permettraient au TICE d'entrer en vigueur à l'occasion de la Conférence d'examen de 2010 comme une étape importante visant à renforcer le Traité de non-prolifération nucléaire. En tant que président du G8 en 2010, le Canada a l'intention d'entreprendre des initiatives de représentation diplomatique en vue de parvenir à un résultat positif lors de la Conférence d'examen.

Malheureusement, le regain d'intérêt à l'égard de l'entrée en vigueur du TICE n'est pas la seule raison pour laquelle la communauté internationale prête attention à la question des essais nucléaires. En mai dernier, la Corée du Nord a effectué son deuxième essai nucléaire au mépris des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la norme adoptée par tous les signataires du TICE contre de nouveaux essais nucléaires. Le Canada, comme le reste du monde, a dénoncé ce geste. Le Premier ministre Stephen Harper a condamné le programme d'armement nucléaire nord-coréen et l'a qualifié de « grave menace pour la sécurité internationale ». Malgré la tension et l'inquiétude suscitée par l'essai nucléaire de la Corée du Nord, il est réconfortant de savoir que le solide système de vérification du TICE a montré de nouveau qu'il était en mesure de détecter efficacement de tels tests. Par ailleurs, l'Organisation du TICE a fait montre, une fois de plus, de son expertise et de sa maturité en offrant aux États signataires des produits de données et des séances d'information en temps opportun. Le Canada estime qu'une fois le Traité en vigueur, les capacités de détection qui ont déjà été

maintes fois présentées seront davantage améliorées grâce à la possibilité de mener des inspections sur place.

Je tiens à présenter un autre point en ce qui concerne le système de vérification du TICE. Seize stations et laboratoires qui font partie du Système de surveillance international (SSI) se trouvent au Canada, dont au moins une station de chacune des quatre principales technologies de détection. Je suis heureux d'annoncer que la station de surveillance des radionucléides située à Sidney, en Colombie-Britannique, doit être homologuée par l'OTICE à la fin du mois, ce qui mettra fin à la construction et à l'homologation des stations du SSI au Canada. Il est essentiel que toutes les stations du SSI soient terminées afin que le système couvre toutes les régions du monde. Le Canada invite tous les États signataires qui hébergent des stations qui ne sont pas encore en service à collaborer avec l'OTICE afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour terminer dès que possible la construction de ces installations.

En terminant, je tiens à rappeler que la volonté politique demeure la variable la plus importante dans la décision d'un État de ratifier le TICE. Je recommande fortement aux dirigeants politiques et aux éminents spécialistes des États qui n'ont pas encore ratifié le Traité d'utiliser leurs connaissances, leur expérience et leur influence pour faire en sorte que les ressources nécessaires soient consacrées à l'achèvement du processus de ratification et de mise en œuvre. Pour certains dossiers, on ne peut nier qu'il faudra régler des problèmes sur les plans national et international afin que l'entrée en vigueur devienne réalité. Nous, les États qui ont ratifié le TICE, devons faire notre part pour surmonter ces difficultés en redoublant nos efforts visant à promouvoir l'entrée en vigueur de ce traité. Je peux vous assurer que le Canada y mettra du sien.

Merci.